

La Ville de Saint-Tropez recrute un agent portuaire saisonnier chargé de la surveillance et de la sécurité la nuit.

Agent de statut privé relevant de la Convention collective nationale des personnels des ports de plaisance

Période du 15 avril au 06 octobre 2019

35 heures par semaine

Rémunération mensuelle : 2.086,50 € brut.

### **Missions :**

Agent polyvalent chargé, sous la responsabilité d'un chef de service :

- d'assurer la surveillance des bâtiments et abords directs de la capitainerie et assurer la sécurité de nuit de biens et des personnes de la responsabilité du port (communiquer avec différents interlocuteurs, analyser une demande et renseigner de façon simple et claire, faire appliquer les consignes de sécurité en vigueur, anticiper, identifier et prévenir les situations à risque, évaluer les risques potentiels et organiser son travail)

### **Exigences du poste :**

- Connaître la configuration des lieux extérieur et intérieur
- Connaître les règles et dispositifs de sécurité
- Connaître le fonctionnement des équipements de sécurité, de communication téléphonique et radio
- Réagir correctement et avec mesure
- Rendre compte
- Appliquer les consignes
- Esprit d'équipe
- Sens des responsabilités
- Sens du Service Public
- Sérieux, rigoureux
- Relation avec la Police Municipale
- Maîtrise de soi

Merci d'adresser : Lettre de candidature avec CV à :

Monsieur le Maire

Hôtel de Ville

BP 161

83992 Saint-Tropez cedex

Ou par mail à : [drh@ville-sainttropez.fr](mailto:drh@ville-sainttropez.fr)

Pour tout renseignement : M. TOURRET, Directeur du Port tél : 04 94 56 68 70